

Analyses & Résultats

Juin 2016 - numéro 9

Utilisation du territoire 2006 - 2014 en Pyrénées-Atlantiques : L'agriculture sera-t-elle toujours la première occupation du sol en 2040 ?

Avec 18 000 hectares de moins entre 2006 et 2014, les sols agricoles (47% du territoire) continuent de se replier en Pyrénées-Atlantiques. Ce recul s'effectue majoritairement au bénéfice des sols naturels, deuxième occupation du sol départemental (45%). Portée par la création de structures routières et une vitalité démographique, l'artificialisation s'étend.

Avec près de huit cent mille hectares, les Pyrénées-Atlantiques se positionnent, en terme de surface, au dixième rang des départements métropolitains. En comparaison du reste de la France, la part des sols agricoles est plus faible, en raison d'une présence plus marquée des sols naturels (montagne). Couvrant 63 000 hectares de sols, l'artificialisation occupe une place légèrement inférieure à celle de la moyenne nationale.

Au cours des huit dernières années, si l'évolution de l'occupation des sols s'inscrit dans la tendance nationale, elle est toutefois nettement plus accentuée. L'accroissement des sols naturels et artificialisés progressent nettement plus vite que dans le restant de la France. En contrepartie, la déprise agricole s'accélère.

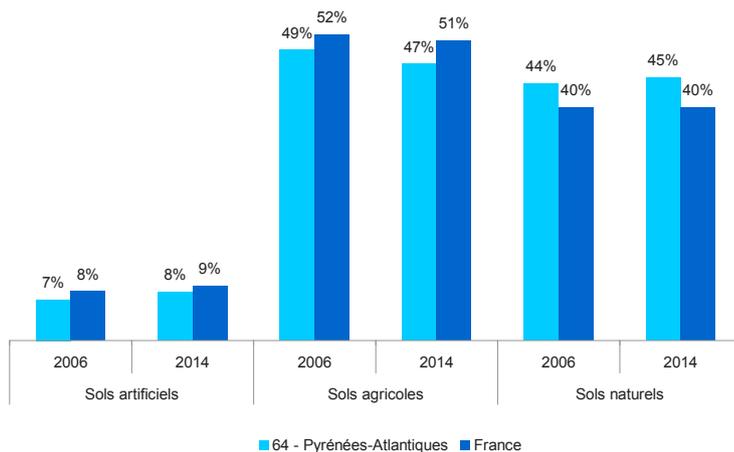
Les sols agricoles reculent de 18 000 hectares

Première occupation du sol en 2014, les surfaces agricoles occupent 47% de la surface totale départementale, contre 49,5% huit ans auparavant. Entre 2006 et 2014, le rythme de perte de surfaces agricoles est deux fois et demi plus élevé en Pyrénées-Atlantiques (-5%) que dans le reste de l'hexagone (-2%). En huit ans, elles se replient de 18 000 hectares. Il s'agit de l'évolution, à la fois relative et absolue, la plus forte enregistrée en Aquitaine. En lien direct avec le recul de l'élevage, cette baisse affecte principalement les surfaces en herbe, même si une partie de ces dernières est venue accroître celles des céréales, oléagineux, protéagineux.

Les sols naturels gagnent 8 000 hectares

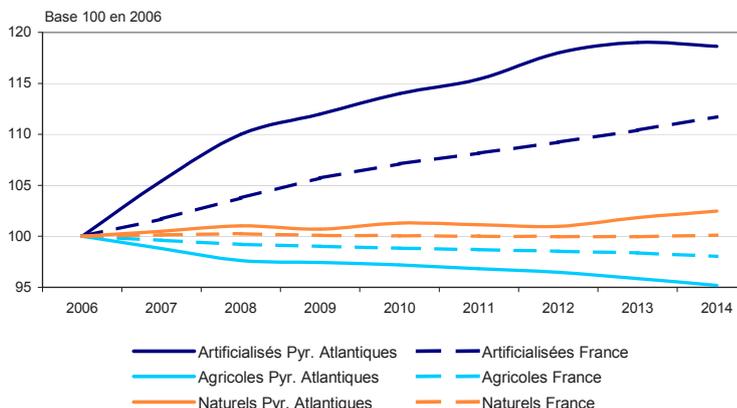
Deuxième occupation du territoire avec 342 000 hectares, les sols naturels sont composés majoritairement (75%) de sols boisés. Suivent les landes et friches (15%) et les sols nus naturels (8%). En huit ans, les sols naturels s'accroissent de 8 000 hectares. Alimentée par des terres agricoles (surface en herbe), cette hausse bénéficie principalement aux friches, landes et sols nus naturels.

Comparaison de l'occupation des sols en 2006 et 2014, en France et Pyrénées-Atlantiques



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

Évolution des types de sols France et Pyrénées-Atlantiques base 100 en 2006



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

10 000 hectares de terres artificialisées de plus en huit ans

Entre 2006 et 2014, en Pyrénées-Atlantiques, la surface des sols artificialisés progresse de 19% (contre 11% France entière), soit 10 000 hectares de plus qu'en 2006. Cette hausse est portée par les « routes, chemins, parkings, etc » (+29%) qui recouvrent aujourd'hui plus de 30 000 hectares. Les sols bâtis s'accroissent de 19% pour s'établir à 10 000 hectares en 2014. Enfin les « autres sols », composés de pelouses, jardins d'agrément, etc., gagnent +4% en huit ans. Ils occupent aujourd'hui 22 000 hectares.

La mise en place de grandes infrastructures routières explique en partie ce résultat. Parallèlement, l'étalement urbain se poursuit. L'artificialisation progresse en périphérie de certaines agglomérations (Bayonne-Anglet-Biarritz, Pau) ou le long des axes de communication. Statistiquement, la surface artificialisée moyenne par habitant s'accroît de 130 m² sur la période. Elle s'élève à 968 m² en 2014 contre 868 m² huit ans plus tôt.

Les sols naturels se positionnent comme le premier bénéficiaire de la déprise agricole

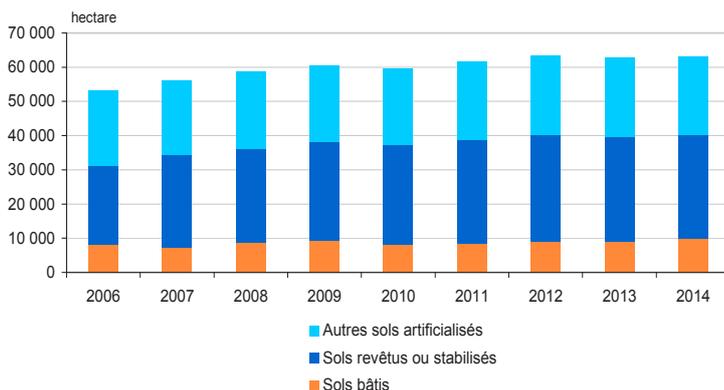
Si l'artificialisation se nourrit majoritairement de terres agricoles (+7 000 hectares), elle n'est plus le premier contributeur direct à la déprise agricole. Sur l'ensemble des 18 000 hectares perdus par l'agriculture, les sols « naturels » en absorbent 11 000. La moitié de ces surfaces agricoles sont occupées en 2014 par des friches ou landes, le reste se partageant à parts égales entre sols boisés et sols nus naturels.

L'agriculture sera-t-elle toujours la première occupation du sol en 2040 ?

Entre 2006 et 2014, l'artificialisation a progressé quatre fois plus vite que la démographie, pour moitié due aux constructions autoroutières. À l'horizon 2040*, le département devrait compter près de 95 000 habitants de plus qu'aujourd'hui, le solde migratoire (arrivées - départs) faisant plus que compenser le déficit naturel (naissances - décès).

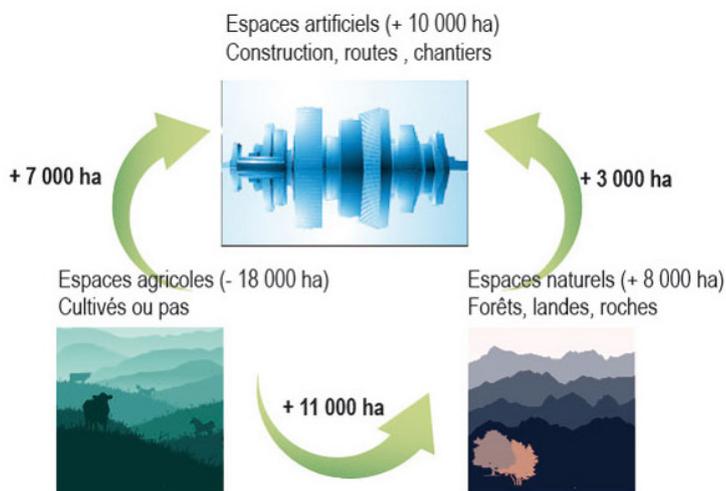
Sur la base d'une artificialisation augmentant « seulement » deux fois plus vite que la démographie, pour accueillir ces nouveaux venus, les surfaces artificialisées progresseraient de plus de 35%. La surface moyenne artificialisée par habitant s'établirait à 1 160 m² en 2040. Ce sont donc près de 25 000 hectares de terres agricoles qui risquent de changer d'orientation.

Évolution des sols artificialisés entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

Changements d'occupation entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

* Les projections de population sont issues du scénario dit "central" du modèle "Omphale 2010" de l'Insee et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes. Pour en savoir plus : Aquitaine 2040 : « vers les 4 millions d'habitants » - Le Quatre pages Insee Aquitaine - n°192 - décembre 2010.

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jacky BONOTAUX
Composition- Impression : SRISSET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

